

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 905

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

453 783 631 RCS Rennes.

DYPYM.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 44000.00 EUR.

Adresse : 5, RUE des Sablières, 35133 Lecousse.

Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION DYPYM Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 44000 EUR Siège social 5 RUE des Sablières 35133 LECOUSSE N° RCS 453783631 RCS RENNES, est société absorbée. VALCLAIR Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 68602,05 EUR Siège social Bd Saint Germain 35300 Fougères N° RCS 327437711 RCS RENNES, est société absorbante. Actif : 374349 euros Passif : 201586 euros Actif net apporté : 172763 euros Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération de cet apport net, 4 581 actions nouvelles de 15,244902 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société VALCLAIR à titre d'augmentation de son capital social de 69 836,90 euros. Montant prévu de la prime de fusion : 102926,49 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 5 actions de la société VALCLAIR pour 3 actions de la société DYPYM. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2019, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par DYPYM depuis le 1er janvier 2019 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par VALCLAIR. La société DYPYM sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Date du projet : 15/10/2019 Date du dépôt : 21/10/2019, lieu du dépôt : Rennes. pour les sociétés VALCLAIR et DYPYM.